



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N° 3

Réunion : 30/08/2023
Horaires : 14h à 16h Présentiel/Visio

Président(e) de séance : Mme Chantal DELOGE

Présent(e)s : Mmes Agnès IRLA
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Francis DAUSSEING, Cyril DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Roland MAURIN, Christian VIDAL

Assiste : MM. Fabien BARBIER (Communication)

Excusés : Mme Laëtitia CHALEIL, Mrs Patrick BOUDREAULT, François IRLA , André LUCAS, Guy PUEYO

La Commission valide le planning des tirages aux sorts des Coupes Nationales et Régionales, qui sera diffusé sur les supports de communication de la LFO.

Coupes de France

Le tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe de France et du 2^{ème} tour de la Coupe de France Féminines se tiendront mardi 5 septembre à Montpellier. Des groupes géographiques et de niveaux seront constitués.

Les 154 équipes qualifiées en Coupe de France masculine seront réparties en 7 groupes de niveaux et géographiques de 22 clubs chacun.

Au vu des problèmes informatiques rencontrés lors du premier tour (nouveau module, application non téléchargeable), la Commission n'appliquera pas d'amende, à titre exceptionnel, sur les défauts de FMI.

Dossiers :

FC SOURCES AVEYRON - FC COMTAL (2ème tour Coupe de France)

Vu la demande du FC SOURCES AVEYRON en date du 5/8, demandant à jouer sa rencontre du 2ème tour de Coupe de France le dimanche 3 septembre à 15h, soit 4 semaines avant la date prévue pour le tour concerné.

La Commission,

FIXE LA RENCONTRE 26671647 FC SOURCES AVEYRON / FC COMTAL au DIMANCHE 3 SEPTEMBRE, 15h, Severac d'Aveyron

MONOBLLET / VILLENEUVE MAGUELONE (Coupe de France Féminines)

MONOBLLET / ES PAYS UZES (Coupe de France Masculine)

Vu le planning du terrain Jean Martin 1,

La Commission,

FIXE LA RENCONTRE 26474912 MONOBLLET / VILLENEUVE MAGUELONE (Coupe de France Féminines), au DIMANCHE 3 SEPTEMBRE, 13h30

FIXE LA RENCONTRE 26671664 MONOBLLET / ES PAYS UZES (Coupe de France Masculine), au DIMANCHE 3 SEPTEMBRE, 16h00

FC CERDAGNE / FC CERET, match non joué du 27/08 (25916089)

Vu le rapport de l'arbitre officiel, déclarant le terrain impraticable et dangereux à la pratique du football (forte pluie),

Attendu que la rencontre n'a pas eu de commencement d'exécution,

En l'absence d'installation en nocturne disponible pour les deux clubs opposés, et l'impossibilité de disposer d'un terrain de repli dans un bref délai,

La Commission donne MATCH A JOUER le DIMANCHE 3 SEPTEMBRE à 15h00 sur les mêmes installations.

La rencontre du second tour, FC LE SOLER / FC CERDAGNE ou FC CERET / FC LE SOLER est fixée au MERCREDI 6 SEPTEMBRE à 20h30

SALLES CURAN/CURAN - ESPOIR FC 88, match arrêté du 26/08 (25915969)

Attendu que la rencontre a été arrêté par deux fois, et définitivement à la 41ème minute de jeu en raison de violents orages et du traçage du terrain rendu peu visible par les conditions climatiques,

Vu le rapport de l'arbitre officiel,

Vu les courriels des deux clubs,

La Commission donne MATCH A REJOUER en intégralité le MERCREDI 30 AOUT 2023 A 20h30 sur les mêmes installations.

Rappelle aux deux clubs que seuls sont admis à participer à la rencontre les joueurs qualifiés à la première date du match (26/08)

Dossier en attente – Match remis

Attendu que l'homologation de la rencontre AS LGM / PRADES LE LEZ (premier tour Coupe de France) est suspendue.

La Commission,

REPORTE A UNE DATE ULTERIEURE la rencontre ASLGM ou PRADES / CASTELNAU LE CRES (match 26721342)

U14 TERRITOIRE

Une réunion d'harmonisation des centres de ressources est programmée en visio le Mardi 5 septembre à 19h00. Les membres de Commissions départementales en charge de cette compétition dans les Districts y seront conviés.

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les deux jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 11.2 du Règlement de la Coupe de France de la F.F.F.

La Présidente de séance

Chantal DELOGE

Le Secrétaire de séance

Cyril DURAND